

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-trois, le vingt octobre,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 12 octobre 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Échiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Julie MÉNARD, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU, Armand ROQUIER et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Valérie MARSAULT (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE).

**Absents :** Mathieu BÉRARD, Jean-Louis CANTET, Gilbert NASARRE et Mathieu POUGNAND.

**Secrétaire de séance :** Daniel FONTENEAU

**OBJET : Affectation du résultat de clôture 2022 - BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX**

Le conseil municipal, ayant approuvé le compte financier unique de l'exercice 2022 du budget annexe assujetti à TVA « LOCAUX COMMERCIAUX » lors de sa séance du 2 juin dernier, est invité à statuer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022.

Constatant que le compte administratif 2022 présente :

en section de fonctionnement :

un excédent de : 80 937,77 €

en section d'investissement :

un déficit budgétaire : - 80 363,10 €

**En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'affecter le résultat :**

- en réserve (compte 1068), la somme de 80 363,10 € correspondant au besoin de financement ;
- au compte « report à nouveau » (compte 002), la somme de 574,67 € pour le solde de fonctionnement.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**



Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

Fait et délibéré le 20 octobre 2023

Le secrétaire de séance,  
Daniel FONTENEAU

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 25 OCT. 2023

Notifié ou publié le : 25 OCT. 2023